

Réponse

Revue de la Mutualité interprofessionnelle
Octobre 2010 – Numéro 108



L'ONU propose un socle universel de protection sociale

Zoom
L'Unité fraternelle des régions,
premier groupe mutualiste domien

L'ONU propose un socle universel de protection sociale

Rituel incantatoire ou utopie d'avenir ?

Au cœur des congés d'été 2010, un article du journal *Le Monde* ⁽¹⁾ rendait compte de la première étape d'une initiative lancée par les Nations unies en avril 2009, la création d'un socle universel de protection sociale. Sa finalité est de lutter contre la crise financière et de travailler à un avenir viable du monde. Quand seulement 20 % de la population mondiale bénéficie d'une protection sociale adaptée, quand les pays du Nord tentent de réduire leurs dépenses pour combler leurs déficits budgétaires, est-il possible d'y croire ? S'agit-il d'une utopie fondatrice ou d'un rituel incantatoire ?

(1) *Le Monde* du 14 août 2010 : « Un "socle de protection sociale" à l'échelle mondiale ? Le chemin sera long, mais Martin Hirsch y croit ». Article d'Agathe Duparc.

△ Le droit universel des migrants à des conditions de vie et de travail décentes. A Pékin, un chantier de construction employant des ouvriers migrants internes venus des campagnes. Ce grutier travaille à une hauteur considérable.



Une situation d'urgence, un problème d'avenir

« *Le monde traverse la pire crise financière et économique qu'il ait connue depuis la grande dépression* » était-il écrit dans l'introduction au projet de document final de la Conférence des Nations unies; texte publié le 22 juin 2009. C'est pourquoi l'ONU affirme la nécessité d'une protection sociale universelle dont l'objectif est aussi de rendre possible un développement mondial plus stable et plus équitable.

△ La première réunion du groupe consultatif pour un socle universel de protection sociale à Genève.

La crise actuelle remet en cause la situation économique des pays développés qui en sont responsables. Elle compromet aussi les efforts de développement des pays émergents et des pays pauvres qui en subissent les effets. Selon les Nations unies, fait inédit depuis la seconde guerre mondiale, en 2009 le produit brut mondial a chuté de 2,6 %. Après avoir atteint cette même année son plus haut niveau jamais enregistré, le chômage mondial a continué d'augmenter en 2010. Quatre personnes sur cinq en âge de travailler ne bénéficient pas d'une protection sociale adéquate (accès à la Sécurité sociale, aux soins, à l'assistance chômage...). On estime que la combinaison des crises économiques et alimentaires ajoute environ 98 millions de

personnes à la population vivant avec moins de 2 dollars américains par jour en 2009. Les jeunes sont particulièrement touchés. Ils représentent 24 % des travailleurs pauvres dans le monde et ne bénéficient que de 18,1 % de l'emploi mondial total. À la fin de 2009, sur quelques 620 millions de jeunes économiquement actifs, 81 millions (13 %) sont au chômage, risque qui les menace trois fois plus que les adultes plus âgés.

Dans ce contexte, l'ONU affirme la nécessité stratégique d'une protection sociale universelle. Son objectif est d'apporter une réponse à l'urgence de 2010, mais surtout de tirer des leçons des situations redressées pour planifier un développement mondial durable plus stable, plus juste et plus équitable. Comme en 1945 à Philadelphie, l'ONU souhaite qu'une des réponses à la crise soit un « *plus jamais ça!* » Le Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat du système des Nations unies détermine à cette fin, en avril 2009, neuf grandes priorités pour assurer l'avenir du monde (voir encadré). L'une d'elle est ce « *Socle universel de protection sociale* » (SPS-I), dont le chantier vient d'être lancé. ● **Jean-Luc Souchet**



Une action mondiale de protection sociale est une priorité

« Le renforcement des filets de Sécurité sociale qui existent déjà, la création de nouvelles formes de protection là où elles sont nécessaires et la préservation des dépenses sociales sont des conditions importantes d'un développement centré sur l'homme et de la solution des problèmes humains et sociaux déclenchés par la crise. » (Introduction au projet de document final de la conférence des Nations unies, juin 2009). Au cours du sommet du G20 à Pittsburgh des 24 et 25 septembre 2009, le BIT (Bureau international du travail) présente un rapport reprenant quelques unes de ces urgences : *Étude des mesures pour l'emploi et la protection sociale prises par les pays en réponse à la crise économique mondiale*.

Le BIT, dans son rapport de septembre 2009, souligne l'importance des effets sur l'emploi de ce que l'on appelle les « stabilisateurs automatiques » (c'est-à-dire les régimes de Sécurité sociale). Ils permettent un amortissement des

effets de la crise aussi importants, selon le BIT, que l'action des plans de relance qui ont fait l'objet dans de nombreux pays de tellement de propositions et de débats. Ce rapport, après une sorte d'état des lieux de la protection sociale mondiale, pose en quatre axes d'actions des jalons pour définir ce socle de protection.

Promouvoir l'emploi

Les deux premiers actes concernent l'emploi : « Stimuler la demande de main-d'œuvre » et « Soutenir les demandeurs d'emplois, les emplois et les chômeurs ».

Des dépenses pour créer et conserver des emplois sont nécessaires. Les engagements

◁ L'accès de tous aux soins nécessaires. Infirmière en train de prendre la tension d'un patient au Liban.



▷ **Le droit de tous à une place. Jeune handicapé en stage de réadaptation professionnelle dans un hôpital de Caracas, Venezuela.**

financiers des États sur le développement de leurs propres infrastructures sont un de ces moyens, tout comme le soutien financier direct aux entreprises. Un effort d'adaptation aux conditions de travail liées à la demande et à la situation actuelle est indispensable. Dans un autre registre, la pertinence des politiques actives du marché du travail doit être évaluée : quelle place est donnée au service public de l'emploi, à la formation professionnelle et technique, aux subventions à l'embauche ?

Au-delà de ces mesures, « *les programmes de protection sociale jouent un rôle majeur pour stabiliser la demande globale. Leur absence au niveau mondial, est assez répandue* » déplore le BIT. Certains économistes, opérateurs industriels, financiers ou politiques incitent, au nom du réalisme, à rééquilibrer le financement des États aux dépens de la protection sociale. Ce rapport du BIT prend le contre-pied de ces affirmations au nom de l'efficacité. Soulager la pauvreté, maintenir la contribution de tous à la croissance économique, améliorer la cohésion sociale, sont des enjeux d'avenir, « *les dispositifs de protection sociale peuvent être d'un coût abordable, même pour les pays les plus pauvres, et ils offrent un bon rapport coût résultat...* »

Protéger les personnes

Le troisième axe s'intitule : « *Étendre la protection sociale et la sécurité alimentaire* ». Si l'on excepte quelques pays qui ont annoncé une réduction ou un gel de leurs dépenses sociales pour limiter



© Organisation internationale du Travail - J. Maillard

l'endettement public, de nombreux États dans le monde témoignent des effets positifs de l'extension donnée à leur couverture et à l'effort réalisé pour relever le niveau des pensions, des prestations de maladie et des prestations familiales. Des obstacles existent. Dans des pays à revenus intermédiaires (Asie et Amérique du sud), de nombreux emplois informels et indépendants limitent l'accès au régime d'assurance chômage. Par contre dans certains pays à faible revenu, un début de couverture est proposé à certaines catégories de travailleurs de l'économie formelle. Il permet la mise en place de régimes pilotes d'aides au revenu envisagés à petite échelle (prestations en espèces et emplois pour des groupes ciblés). Si elles sont insuffisantes en regard de la crise actuelle et du besoin, ces expériences démontrent la possibilité d'accroître les capacités de fournir des prestations et de les administrer.

L'assurance chômage inscrite dans les régimes de sécurité sociale représente un objectif universel (cinquante-six pays l'ont mise en place sur les cent soixante-sept sur lesquels l'ONU possède des données sûres). Cette protection peut prendre aussi la forme de transferts directs non soumis à condition, comme l'aide alimentaire et l'extension des prestations de chômage. Une évaluation

Les neuf priorités de l'ONU

- Développer le commerce,
- Trouver un accord sur un pacte mondial pour l'emploi,
- Inscrire des initiatives sur l'environnement impliquant l'économie verte,
- Réguler la situation financière mondiale et assurer la sécurité alimentaire,
- Mettre en place un socle de protection sociale,
- Favoriser l'humanitaire incluant la sécurité et la stabilité,
- Dégager un financement supplémentaire en faveur des groupes les plus vulnérables,
- Organiser le suivi et l'analyse mondiale du traitement de ces axes d'action,
- Inciter la recherche sur la technologie et l'innovation facilitant le développement.

réalisée aux USA montre son efficacité : pour tout dollar supplémentaire dépensé, le PIB s'y accroît de 1,60 dollar pour l'assurance chômage et de 1,73 dollar pour les bons d'alimentation ⁽¹⁾. Certains pays ajoutent à ces mesures des transferts monétaires soumis à condition. Ils permettent de verser directement de l'argent à des bénéficiaires, s'ils assument certaines obligations (scolarisation, examens médicaux, soins...). De telles mesures incitatives et éducatives renforcent à long terme les capacités des ménages. Elles ont joué un rôle essentiel dans le soutien aux populations durant la crise qu'a connue l'Amérique latine dans les années 1990 avec des programmes comme « *Oportunidades y Seguro Popular* » (Mexique), « *Bolsa familia* » (Brésil). Elles atténuent aussi les effets de la crise dans le Revenu de solidarité active (RSA) en France, ou dans le système déployé par l'Inde garantissant « *cent jours d'emploi* ». Ces financements doivent être durables et se fonder sur des engagements communs et à long terme des gouvernements, soutenus si nécessaire par la communauté

des donateurs à qui l'ONU rappelle le devoir d'honorer les engagements pris au cours de la décennie précédente dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement ⁽²⁾.

La négociation collective

Le quatrième axe du document du BIT préconise de « *Mettre en place le dialogue social et la négociation des droits des travailleurs* ». Le rapport souligne le rôle essentiel joué par le dialogue social et l'amélioration concertée des droits au travail. Même si l'éventualité d'une négociation collective coordonnée semble encore difficile et éloignée, les gouvernements peuvent maximiser leurs actions en associant les organisations d'employeurs, les syndicats et les acteurs de la société civile dans un dialogue sur les perspectives économiques et les options disponibles. ●

Jean-Luc Souchet

(1) J. Bivens, J. Irons et E. Pollack 2009 : « *Tools for assessing the labor market impacts of infrastructure investment* », *Epi Working Paper*.

(2) *Huit objectifs que les États membres de l'ONU ont convenu d'atteindre d'ici à 2015. La déclaration fut signée en septembre 2000.*

Le projet

Si l'investissement dans les dépenses de protection sociale joue partout dans le monde un rôle essentiel, il varie cependant de façon très importante selon les pays. Ce sont ces différences qui amènent l'OIT (Organisation internationale du travail), l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et le Comité de haut niveau sur les programmes des Nations unies à ce projet de « *socle social minimal universel* ». Le pacte mondial pour l'emploi, autre priorité de l'ONU, en fait un objectif central des politiques nationales de développement. Le Bureau international du travail et l'Organisation mondiale de la santé sont désignés comme coordinateurs globaux pour une mise en chantier rapide du socle universel de protection sociale, en partenariat avec les agences de coopération de l'ONU concernées ⁽³⁾.

En novembre 2009, le BIT et l'OMS éditent, à l'intention des gouvernements et des divers acteurs, un manuel définissant le cadre stratégique à travers lequel les opérations conjointes nécessaires à la concrétisation de cette initiative doivent être entreprises. Rappelant les enjeux de cette initiative, ils tentent tout d'abord d'en préciser le concept opératoire. « *Le terme de "socle de protection sociale" exprime l'idée d'une politique globale et*

(3) *Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds monétaire international (FMI), Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), ONU-Commissions régionales, Organisation mondiale de la santé (OMS), Programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida (ONUSIDA), Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ONU-département des affaires économiques et sociales (ONU DAES), Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU Habitat), Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Banque mondiale, Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation météorologique mondiale (OMM).*

cohérente qui promeut des stratégies définies au niveau national visant à garantir à tous un niveau minimum d'accès aux services essentiels de sécurité du revenu dans la crise économique et financière actuelle et au-delà. Un socle de protection sociale nationale est un ensemble fondamental de droits et de transferts qui garantit à tous les membres d'une société l'accès à un niveau minimum de biens et de services. Toute société décente, quelque'elle soit, se doit de défendre ce concept en toutes circonstances », en fonction de ses moyens et/ou de l'aide extérieure disponible.

Une telle garantie sociale intègre deux éléments principaux :

- la disponibilité, la continuité, l'accès géographique et financier aux services essentiels, tels que l'eau et les installations sanitaires, une alimentation suffisante et nutritive, la santé, l'éducation, le logement et d'autres services sociaux concernant l'épargne et l'assurance-vie et toute information importante pour la protection de la vie humaine et des biens.
- un paquet de base de transferts sociaux essentiels, en espèces ou en nature, versés aux personnes pauvres et vulnérables pour leur assurer une sécurité de revenu minimum, des moyens de subsistance ainsi que l'accès aux services de santé essentiels. Ces transferts sociaux (mais aussi les informations, les droits et les mesures) seront attribués aux enfants, aux personnes actives ne disposant pas d'un revenu suffisant et aux personnes âgées.

Une méthode d'action

Cette initiative doit encourager et faciliter l'intégration économique et sociale (mue par la demande et orientée par l'utilisateur). Elle se fonde sur une définition claire des droits et des devoirs qui régissent les relations des citoyens et de l'État et sur un financement continu et prévisible (de préférence national). Quelques règles de base doivent structurer cette action. Il est nécessaire de s'appuyer sur l'existant en le développant et en l'améliorant. Il convient d'éviter de générer des dépendances à long terme et de parer au risque de l'aléa moral.

Ce socle de protection sociale doit promouvoir une organisation d'ensemble cohérente des systèmes nationaux de protection sociale en tant qu'éléments clé des stratégies nationales de



△ La protection des plus fragiles. Briqueterie à Madagascar.

développement. Son objectif global est d'aider les pays à cerner et à combler les lacunes de leur protection sociale, à travers des mesures cohérentes et efficaces pour optimiser l'impact de ressources limitées sur la réduction de la pauvreté et de l'insécurité et garantir un accès réel aux services et aux transferts sociaux essentiels.

Une démarche à dimension nationale, régionale et mondiale

Pour privilégier l'amélioration et le renforcement de l'existant, la construction de ce socle doit s'appuyer sur les acteurs et sur les décideurs nationaux : les gouvernements (ministères du travail, de la santé, des finances, de l'agriculture...), les partenaires sociaux et les ONG nationales. Les coordinateurs des Nations unies, qui y résident, participent à ces efforts pour mobiliser les connaissances et expériences développées par les différentes organisations de leur réseau mondial et de celui des institutions de Bretton Woods (FMI, Banque Mondiale). Comme chaque pays a des besoins sociaux différents, des objectifs de développement propres et une capacité budgétaire particulière pour les réaliser, il n'existe pas de solution uniforme qui convienne à tous. Chaque pays doit donc opter pour un ensemble spécifique de mesures.

Selon les premières estimations effectuées par diverses organisations et programmes des Nations unies (BIT, ONUSIDA, Unicef, OMS), un tel socle de transferts sociaux est envisageable à l'échelle internationale, même si un financement n'est pas encore disponible dans tous les pays. Ces transferts peuvent constituer un moyen rentable de lutter directement contre la faim et la pauvreté et de favoriser le développement

des ressources humaines et la croissance. Tous les pays, quelle que soit leur richesse, peuvent « croître dans l'équité ». L'expérience témoigne qu'en l'absence de mise en jeu appropriée d'équité et d'égalité, une croissance économique n'est pas viable sur le long terme. Elle démontre aussi que quand les transferts en espèces et les systèmes de santé de base sont convenablement mis en œuvre, ils ont des incidences positives sur la pauvreté, le travail des enfants, la santé et la nutrition, l'éducation, le statut social des bénéficiaires et l'activité économique. Même les plus pauvres peuvent décider de fournir une certaine forme de protection sociale dès leurs premiers stades de développement économique. En tenant compte de la pertinence (concernant les conséquences directes ou associées) et de la viabilité des programmes, il ne s'agit pas de mobiliser des fonds massifs mais de développer les financements utiles au projet, les pays avancés pouvant aider les pays plus modestes. Si cette accessibilité financière repose sur l'espace budgétaire de chacun et sur l'aide internationale, elle dépend aussi des choix politiques de chaque pays. Les équipes-pays des Nations-Unies ont une responsabilité première dans la recherche des fonds couvrant les coûts de consultance technique des approches nationales.

Toutes les organisations des Nations unies sont engagées dans des programmes de protection sociale et développent des activités importantes dans un cadre correspondant à celui que définit ce socle. Cependant, elles travaillent chacune de leur côté, rarement ensemble. De ce fait, les politiques adoptées ne sont pas cohérentes, en particulier lorsqu'il s'agit de déterminer les priorités nationales (les programmes qui entrent en compétition sont contre-productifs). Le plaidoyer onusien prône une coordination en prenant en compte les enjeux ponctuels et les enjeux d'avenir. « *Le concept de socle de protection sociale n'est pas simplement une réponse circonstanciée, à court terme, aux conséquences de la crise. Elle est aussi la base d'une stratégie à long terme de promotion du développement, de réduction de la vulnérabilité et de préparation des pays aux choix à venir dans l'instauration de droits minimum garantis de protection sociale inscrits dans le cadre de la loi... La crise est une fenêtre d'opportunité pour un renforcement et une*

Les huit étapes du processus de mise en œuvre du socle de protection sociale (SPS)

1. Identifier les parties concernées à l'échelle nationale.
2. Etablir des groupes de travail nationaux, composés de représentants du gouvernement, des partenaires sociaux et des autres parties concernées et bénéficiant du soutien des équipes nationales du SPS de l'ONU.
3. Sensibiliser (volonté politique d'intégration au processus national, régional et mondial de mise en œuvre du SPS).
4. Dresser une carte de la situation du SPS (*statu quo*).
 - Analyse politique et institutionnelle.
 - Population de la protection sociale.
 - Données macroéconomiques, revenus/dépenses des ménages, niveaux de pauvreté.
 - Evaluation de l'impact de la crise.
 - Inventaire des mesures adoptées afin d'atténuer l'impact de la crise.
5. Envisager des mesures possibles et viables et des propositions concrètes d'amélioration.
6. Evaluer l'impact et le coût des mesures possibles par rapport au *statu quo*, identifier des sources de financement et des priorités.
7. Mettre en œuvre un mécanisme de suivi, d'évaluation et de notification.
8. Identifier les besoins d'appui technique et financier afin de renforcer les capacités.

expansion des mesures de protection sociale en tant que dispositif anticyclique devant permettre de faire face à la crise actuelle et aux crises futures ».

De nouvelles questions d'ordre politique

Au-delà de ses aspects financiers et techniques, ce socle de protection constitue une problématique politique mondiale. Comment concevoir et mettre en œuvre, au niveau de tous les pays, un niveau de protection sociale universelle de base, en incluant d'abord et avant tout les plus démunis ? Comment rendre de telles politiques et de telles mesures compatibles avec la nécessité de construire des systèmes de protection sociale viables à long terme ? Comment aménager ou accroître l'espace budgétaire permettant les transferts sociaux ? Comment rendre plus efficace pour cette initiative de socle de protection sociale, la coopération mise en jeu entre les organisations du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations unies pour la coordination (CSS) ? ● **Jean-Luc Souchet**

Première réunion du Groupe consultatif mondial

Une première réunion du Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale s'est tenue à Genève sous l'égide de l'OMS et du BIT, les 11 et 12 août 2010. Il avait pour objet de commencer à concrétiser ce projet.

Michelle Bachelet, ancienne chef d'Etat du Chili, préside cette première réunion du Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale. Cette rencontre est d'abord l'occasion d'un bilan : « *Le lancement du Groupe consultatif intervient à un moment crucial. La crise financière et économique mondiale a aggravé les vulnérabilités en termes de travail décent, la santé, la faim et l'éducation, ce qui aura des conséquences sociales dramatiques à moins de prendre des mesures décisives. Les progrès vers les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale risquent d'être compromis, notamment vers l'objectif de réduction de moitié de la pauvreté mondiale d'ici à 2015. Il est du devoir des Nations unies de protéger ces éléments fondamentaux de cohésion sociale qui rendent le développement humain possible mais qui sont souvent les premiers sacrifiés en période de récession* » déclare le directeur général du BIT.

Tout au long de ces deux jours, les échanges portent sur la signification du socle de protection sociale, sur ce que doivent être ses principales composantes, sur sa faisabilité politique, économique et financière, sur ses dimensions institutionnelles, ses marges de manœuvre budgétaires et sa viabilité globale dans diverses situations, en fonction des circonstances et des besoins des différents pays.

Un constat de l'efficacité des mesures de protection sociale adaptées est réalisé. « *Personne ne peut nier le rôle crucial que les mesures de protection sociale ont joué pendant la crise économique mondiale actuelle. Elles n'ont pas seulement évité à des millions de personnes de sombrer davantage dans la pauvreté en leur garantissant un accès à des services sociaux indispensables, mais elles ont aussi contribué à*

contenir les risques de troubles sociaux et à limiter la chute de la consommation, réduisant ainsi l'ampleur potentielle de la récession » explique ainsi Michelle Bachelet, qui réaffirme l'espoir d'avenir reposant sur ce socle tout en ajoutant : « *Mais les politiques de protection sociale – et l'objectif d'instaurer un socle de protection sociale – auront un rôle encore plus important dans les mois et années à venir pour faire face à l'énorme coût humain que la crise économique laisse dans son sillage. Il est maintenant temps*

▷ **Un avenir pour tous.** Discours de Juan Somavia, directeur général du BIT à Lisbonne, le 10 février : « ... Construire une nouvelle économie « plus forte, plus propre et plus juste » pour l'avenir.



© Organisation internationale du Travail - J. Vasco

de nous rassembler dans une coalition efficace et de créer une synergie entre nos activités pour faire de la protection sociale une réalité pour tous. La création de ce groupe est la première étape de ce processus ».

Au fil de ces premiers travaux, le groupe consultatif examine les moyens de renforcer la cohérence des politiques dans les stratégies sociales. Il reconnaît que ce socle de protection sociale constitue un levier essentiel pour accélérer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il confirme qu'il est pertinent et nécessaire pour tous les pays et qu'il représente un facteur important de réussite d'une mondialisation plus juste et plus durable. Il souhaite qu'une attention particulière soit accordée aux femmes et aux jeunes. Selon, Juan Somavia, « les jeunes sont les moteurs du développement économique. Renoncer à ce potentiel est un gaspillage économique et peut nuire à la stabilité sociale. [...] La crise a eu un impact disproportionné sur les femmes tant dans les économies développées que dans les pays en développement ».

Au nom de l'OMS, Margaret Chang sa directrice, affirme que « garantir l'accès universel aux soins de santé est essentiel. Une politique de santé nationale intégrée au sein d'un plus large plan de développement national peut assurer la complémentarité entre tous les éléments nécessaires pour améliorer la santé et la réalisation des Objectifs pour le millénaire du développement. Il est important que le socle de protection sociale encadre ces complémentarités et que les plus vulnérables puissent accéder à la protection sociale ».

Des objectifs généraux sont alors fixés.

- Démontrer qu'investir dans un socle de protection sociale à l'échelle mondiale – concept qui reste encore à définir dans le détail – peut constituer un des moyens les plus efficaces pour stabiliser la situation économique et relancer la croissance.

- Etablir que ce socle peut constituer un outil permettant de mieux résister à la crise actuelle, et non un poids. Selon Martin Hirsch⁽⁴⁾, « certains pays émergents y réfléchissent déjà, tandis que des conflits de grande ampleur autour des salaires se sont déclenchés au Bangladesh et en Chine ».

- Accélérer la mise en place de vraies réformes dans les pays du Nord.

Les membres du Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale

Aurelio Fernández Lopes, président du Comité de la protection sociale (depuis 2007); Eveline Herfkens, fondatrice de la campagne des OMD, coordinatrice exécutive de la campagne des OMD (2002-2008), ancienne ministre de la coopération pour le développement des Pays-Bas (1998-2002); Kemal Dervis, vice-président de la Brookings Institution (depuis 2009), administrateur du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (2005-2009) et ministre des affaires économiques et des finances de Turquie (2001-2002); Margaret Wilson, professeur de droit et politique publique, Université of Waikato (Nouvelle-Zélande), membre et porte parole de la Chambre des représentants de Nouvelle-Zélande (2005-2008), Minister of Labour (1999-2005); Martin Hirsch, ancien haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et à la jeunesse (2007-2010), ancien président d'Emmaüs; Sudha Pillai, secrétaire d'état à la Commission de planification de l'Inde (depuis 2007), ancienne secrétaire d'état au travail et à l'emploi, et Ebrahim Patel, ministre du développement économique d'Afrique du Sud, ancien porte-parole du groupe des travailleurs au Conseil d'administration du BIT.

Le Groupe inclut également le directeur général du BIT, Juan Somavia, ainsi que Margaret Chang, directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), membres à titre d'office.

- Aider les pays les plus pauvres à trouver les financements permettant de se doter de ce socle de base.

- Poursuivre les études de faisabilité projetées pour évaluer ce qu'il en coûterait à un Etat, en termes de moyens, de temps et d'obstacles à franchir, de se doter de cet outil. Cinq pays asiatiques et africains se proposent pour servir de terrain d'expérimentation.

Le rêve est mobilisateur mais les obstacles ne manquent pas. Les perspectives posées n'auront-elles comme suite « *qu'un indigeste rapport sans perspective de concrétisation* », comme le craint la journaliste du quotidien du soir ou représentent-elles l'opportunité d'un changement salutaire comme l'espère Martin Hirsch: « *Bien sûr, comme toujours, on peut soit faire un flop, soit ouvrir une petite fenêtre qui entraînera des grands changements* »⁽⁵⁾.

Inspiré en droite ligne de l'esprit insufflé en 1946 à Philadelphie, un tel projet ouvre-t-il l'espérance d'une nouvelle citoyenneté mondiale solidaire, fraternelle ou sera-t-il ingéré et régurgité par le Leviathan néolibéral? ● **Jean-Luc Souchet**

(4) Le Monde, 14 août 2010.

(5) *idem*.